

COMMUNIQUE DE PRESSE

14 JUIN 2021



INNOVATION • TRANSFERT DE TECHNOLOGIES • ECONOMIE REGIONALE • REV3

DEVELOPPONS LE BUSINESS DE NOS ENTREPRISES EN HAUTS-DE-FRANCE GRACE A L'INNOVATION ET LA RECHERCHE

La SATT Nord, Société d'Accélération du Transfert de Technologies et la CCI HAUTS-DE-FRANCE s'allient pour accompagner davantage les entreprises régionales vers l'innovation et la recherche et signent une convention de partenariat le 25 mars 2021.

La CCI HAUTS-DE-FRANCE a désormais un partenaire de référence pour accompagner les entreprises à surmonter les impasses stratégiques en matière d'innovation et de recherche.

Depuis 1 an, les équipes de la CCI HAUTS-DE-FRANCE et de la SATT Nord travaillent en coordination pour aider les entreprises régionales à innover pour trouver des relais de croissance ou même moderniser leur organisation. Ce travail commun se concrétise aujourd'hui par ce partenariat.

La CCI HAUTS-DE-FRANCE accompagne par ses services d'appuis répartis sur l'ensemble du réseau des CCI locales les entreprises dans leurs évolutions pour soutenir le développement du tissu économique régional. Elle soutient également un programme important d'actions en faveur du développement du tissu industriel local et régional.

Dans le périmètre des missions confiées par les actionnaires, la SATT NORD intervient sur toute la chaîne du transfert de technologies depuis la sensibilisation des chercheurs, la détection, l'évaluation des déclarations d'invention, la protection des résultats valorisables décrits dans ces déclarations d'invention, à la signature de sous-licences avec des entreprises. Son cœur de métier est la maturation des projets sur les plans juridique, économique et technologique. Elle a pour objectif de participer au développement économique en accélérant le transfert de technologies auprès d'entreprises existantes ou en cours de création du tissu industriel local, national ou international.

Leur ambition commune : faciliter le croisement de l'offre de recherche des établissements de la SATT Nord avec les stratégies d'innovation des entreprises

Dans ce contexte d'incertitude, il apparaît essentiel de favoriser les innovations technologiques en rapprochant les entreprises des compétences des laboratoires de recherche pour renforcer et accélérer les projets portés par les entreprises par la valorisation des résultats de recherche, les transferts de technologies et la co-maturation des projets. Ainsi, cette initiative permet de rapprocher le monde de la recherche publique, des laboratoires et des entreprises en levant des verrous technologiques, en identifiant les besoins en compétences d'innovation, de trouver des solutions de financements et de développer le business des entreprises des Hauts-de-France.

De manière opérationnelle, ils vont donc œuvrer à identifier les entreprises ayant besoin d'aide, les aider à définir leurs besoins et les mettre en lien avec des chercheurs dont les travaux pourraient correspondre.

La SATT Nord aura la charge de :

- Identifier, pour des entreprises ayant le besoin d'acquérir de nouvelles technologies, le ou les chercheur(s)
- Proposer aux entreprises d'accéder aux compétences et technologies des laboratoires du périmètre des 13 SATT (soit 70% de la recherche académique française), via l'offre de scouting du réseau SATT. Les technologies ou compétences de laboratoire retenues comme dignes d'intérêt pour l'entreprise donnent alors lieu à des contrats de collaboration, de co-maturation ou de licence.

- Identifier, dans des domaines ou sur des thèmes d'intérêt partagés, les expertises au sein des organismes de recherche du périmètre de la SATT.

Le rôle de la CCI sera :

- Identifier les besoins industriels d'innovations des entreprises des Hauts-de-France
- Selon les thématiques des projets de maturation instruits par la SATT, les conseillers de la CCI spécialisés sur les thématiques en question, pourront être sollicités pour apporter leur expertise technico-économique dans la validation du potentiel de valorisation ou des orientations de transfert envisagées. Cette sollicitation pourra déboucher sur des propositions de partenariats de transfert de technologies, et de nouvelles orientations de valorisation susceptibles d'être accompagnées par la SATT Nord ;
- Permettre des actions de mentoring de la part de conseillers pour accompagner des porteurs débutants de start-ups deep tech et dans ce cadre proposer aux porteurs de ces start-ups innovantes issues de la recherche de rejoindre la communauté des accélérateurs rev3 ;

Philippe Hourdain : « Dans cette période de relance de notre économie, nos entreprises ont plus que jamais besoin d'innovation. C'est un levier majeur de compétitivité. Je me réjouis de voir aboutir ce partenariat avec la SATT Nord qui prévoit de manière très concrète, la mise en relation des acteurs de la recherche scientifique et technique avec les entreprises »

Fabrice Lefebvre : « Je suis très heureux de pouvoir signer cette convention de partenariat avec la CCI des Hauts de France, qui vient s'inscrire dans une collaboration déjà active avec les équipes de la CCI. Via ce partenariat, la SATT Nord souhaite renforcer son rôle de tiers de confiance auprès des entreprises du territoire qui souhaitent développer des innovations technologiques, au bénéfice de leur compétitivité et de leur croissance.

A PROPOS DE LA SATT NORD

La SATT Nord (Société d'Accélération du Transfert de technologie) a pour vocation d'accélérer le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises. Soutenue par ses actionnaires, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur des Hauts-de-France et de Champagne-Ardenne, elle détecte et évalue les inventions issues des laboratoires de recherche. Un fonds d'investissement de 58 M€ permet à la SATT Nord de protéger ces inventions par des dépôts de titre de propriété intellectuelle et de les valoriser en investissant sur des projets d'innovation visant à faciliter leur transfert via la création de start-ups ou en concédant des licences d'exploitation à des entreprises.

Pour plus d'informations : www.sattnord.fr - @SattNord

Depuis 2013 : 900 opportunités détectées - 145 projets passés en maturation - 46 licences concédées - 21 créations d'entreprises - 38 M€ d'investissements engagés en maturation



A PROPOS DE LA CCI HAUTS-DE-FRANCE

Proactive depuis le début de cette pandémie, la CCI Hauts-de-France s'est engagée aux côtés de l'Etat et du Conseil régional, pour accompagner et aider les entreprises à surmonter les conséquences économiques de cette crise sans précédent.

La CCI Hauts-de-France, représente les intérêts économiques de 150000 entreprises et de près de 1,4 million de salariés. Elle compte 25 agences réparties sur les territoires de l'Aisne, Amiens-Picardie, Artois, Grand Hainaut, Grand Lille, Littoral Hauts-de-France et Oise.

Ses missions sont :

- l'appui au développement des entreprises tout au long de leur activité, de la création au développement à l'international et à la transmission,
- la formation des individus tout au long de leur vie, la gestion de grandes infrastructures (portuaires, aéroportuaires et zones d'activités) pour un total consolidé de 400 millions d'euros de budget et plus de 2 000 salariés,
- la représentation du monde économique auprès de l'état et des collectivités territoriales.

Les CCI sont des établissements publics sous tutelle de l'état, elles sont dirigées par des chefs d'entreprises, élus par leurs pairs.

CONTACTS PRESSE :

SATT NORD : Caroline Brillant – caroline.brillant@sattnord.fr – 07 76 71 71 13

CCI HAUTS-DE-FRANCE : Nathalie Delelis – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr - 07 86 60 31 71